

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2026**

MASSON ODILE EI  
ECRIVAIN PUBLIC – BIOGRAPHE FAMILIAL–  
REDACTEUR WEB  
PRESTATAIRE ET CONSEIL EN ECRITURE  
**Siège social** : 13 Rue Sainte Ursule 31000  
Toulouse  
Adresse postale sans réception de clientèle  
**N° de téléphone** : 06 43 00 15 55  
**SIRET** : 821 694 924 00035  
**Site** : [www.plumesmulticolores.fr](http://www.plumesmulticolores.fr)

### **1-ACCEPTATION DES CONDITIONS**

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente au moment de la commande ou de l'acceptation du devis et déclare les accepter sans réserve. Ces conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre MASSON ODILE EI et son client. Elles prévalent sur tout autre document contraire, sauf dérogation préalable, expresse et écrite, acceptée par les deux parties.

### **2-PRESTATIONS ET CONTENU**

Toutes les prestations proposées par MASSON ODILE EI font l'objet d'un devis gratuit adressé par mail au client. Le client s'engage à fournir l'ensemble des informations, documents, éléments et pièces nécessaires à la bonne exécution de la prestation commandée. Tout retard, insuffisance ou absence de transmission des éléments nécessaires pourra entraîner un report du délai d'exécution ou de livraison sans que la responsabilité du prestataire ne puisse être engagée. Le client demeure responsable de la véracité, de l'exactitude et de la licéité des informations, documents et contenus transmis pour la réalisation de la prestation, ainsi que des autorisations nécessaires à leur utilisation. La responsabilité du prestataire ne pourra être retenue en cas de mauvaise utilisation, de modification, d'altération ou de diffusion des travaux par le client ou par un tiers après la livraison. Le prestataire est tenu à une obligation de moyen et non de résultat. Si la responsabilité du prestataire devait être engagée, celle-ci serait strictement limitée au montant de la commande concernée, et non aux conséquences de l'utilisation des travaux.

### **3-COMMANDE**

Pour les clients particuliers, la commande est réputée acceptée à réception du devis signé ou validé par écrit, accompagné, le cas échéant, du paiement ou de l'acompte prévu au devis. Pour les clients professionnels, associations, collectivités territoriales ou organismes assimilés, la commande devient ferme à réception du devis accepté selon les modalités

convenues entre les parties. Le devis accepté vaut engagement contractuel et précise notamment la nature de la prestation, les conditions financières, les modalités de règlement et, le cas échéant, les délais indicatifs d'exécution. Toute modification substantielle demandée postérieurement à la validation du devis pourra donner lieu à une réévaluation tarifaire, à un ajustement des délais ou à l'établissement d'un devis complémentaire.

### **4-TARIFS ET PAIEMENT**

Les prix sont exprimés en euros. Les tarifs applicables sont ceux figurant sur le devis accepté par le client à la date de validation de la commande. Les prestations sont facturées selon les conditions prévues au devis. Toute facture émise est payable selon l'échéancier figurant au devis ou sur la facture concernée. Selon la nature, la durée ou l'importance du projet, un acompte initial et/ou des paiements intermédiaires pourront être demandés aux différentes étapes d'avancement de la prestation. Les modalités d'échelonnement, montants, échéances et conditions particulières de règlement figurent sur le devis accepté. Le règlement s'effectue par le moyen de paiement indiqué sur la facture ou le devis. En cas de retard de paiement, MASSON ODILE EI pourra réclamer le règlement des sommes restant dues ainsi que, le cas échéant, les pénalités ou indemnités prévues par la réglementation applicable.

### **5-DELAIS D'EXECUTION**

Les prestations sont réalisées dans les délais convenus entre les parties et figurant, le cas échéant, sur le devis accepté. Le délai d'exécution commence à courir à compter de la réception du devis accepté et, selon la nature de la prestation, du paiement ou de l'acompte éventuellement prévu. Les délais communiqués demeurent indicatifs, et sans engagement de délai de résultat, lorsqu'ils dépendent :de la disponibilité du client, de la transmission des documents ou informations nécessaires, de la complexité du projet, des échanges, des validations ou des corrections, d'éléments techniques, éditoriaux ou d'impression liés à la prestation. Tout retard imputable à une transmission tardive de documents, à une absence de validation ou à une interruption des échanges de la part du client pourra entraîner un report équivalent du calendrier d'exécution. La livraison des travaux est réalisée par voie électronique ou postale.

## **6-CONFIDENTIALITE-PROPRIETE-PUBLICATION-CONSERVATION DES DONNEES**

Les travaux, échanges, contacts, documents et entretiens sont réalisés dans le respect de la confidentialité propre à l'activité d'écrivain public, de biographe et de prestataire en écriture. Sauf accord exprès du client, MASSON ODILE EI s'engage à ne pas communiquer à des tiers les informations, documents ou contenus confiés dans le cadre de la prestation. Des références anonymisées, et donc dépourvues d'éléments permettant l'identification du client ou de ses proches, peuvent toutefois être utilisées à titre d'exemple professionnel, de présentation d'activité ou d'illustration du savoir-faire. Les travaux, textes, documents et créations réalisés demeurent la propriété du prestataire jusqu'au règlement complet des sommes dues. Conformément à la déontologie de l'écrivain public, la rémunération du prestataire demeure indépendante des résultats commerciaux, éditoriaux ou financiers pouvant résulter de la prestation. Dans l'hypothèse où un écrit ayant fait l'objet d'une intervention de MASSON ODILE EI, notamment manuscrit, récit de vie, biographie ou autre ouvrage, viendrait à être publié, diffusé ou connaître un succès particulier, aucun supplément d'honoraires ne saurait être dû par le client. Le client demeure libre de mentionner ou non à des tiers sa collaboration avec MASSON ODILE EI. Lorsque cela est prévu dans la fabrication d'un ouvrage, une mention discrète du nom commercial, de la signature éditoriale ou du logo de MASSON ODILE EI peut figurer dans le livre. A l'issue de la prestation, le prestataire peut conserver les éléments nécessaires à ses obligations légales, administratives, comptables, contractuelles ou de preuve de réalisation de la prestation, notamment les devis, factures, échanges contractuels et le fichier final livré. Sauf obligation légale contraire, les documents de travail, photographies, textes, fichiers et éléments sources transmis par le client ont vocation à être supprimés des supports informatiques du prestataire après achèvement du projet. Le client est invité à conserver ses propres sauvegardes de tous les documents, photographies et éléments transmis.

## **7-BIOGRAPHIES FAMILIALES ET RECITS DE VIE**

### **7.1 Nature de la prestation**

Cette prestation est réalisée à partir des entretiens, souvenirs, échanges, documents, photographies et éléments transmis par le client au cours du projet. La prestation peut

comprendre un travail d'accompagnement éditorial, de rédaction, de réécriture, de structuration narrative, de contextualisation historique, de mise en page, de création graphique et de préparation du livre destiné à l'impression.

### **7.2 Déroulement du projet et échanges**

Le projet se construit selon l'avancement des entretiens, des échanges, des éléments transmis et du travail éditorial réalisé. Les entretiens peuvent être réalisés à distance, selon le rythme convenu entre les parties, de manière hebdomadaire ou bimensuelle ou adaptée aux besoins du projet. Selon la nature du projet et les modalités convenues, le client peut être associé à certaines étapes d'échange, de relecture ou de validation. Les modalités de travail peuvent varier d'un projet à l'autre. Les échanges et ajustements s'inscrivent dans le cadre du travail éditorial prévu au devis. Des demandes importantes de modification du périmètre initial, de reprises substantielles ou de travail complémentaire pourront conduire à une réévaluation du projet ou à un devis complémentaire.

### **7.3 Documents, photographies et éléments transmis**

Le client demeure responsable des documents, photographies, des informations et éléments transmis dans le cadre du projet. Le client garantit disposer des autorisations nécessaires concernant les contenus communiqués et autorise leur utilisation dans le cadre exclusif de la réalisation de la prestation commandée.

### **7.4 Recherches, mise en forme et fabrication**

Selon les projets, des recherches historiques, documentaires ou contextuelles peuvent être réalisées afin d'enrichir le récit. Le prestataire assure le travail rédactionnel, la structuration des chapitres, l'intégration éventuelle de photographies, la préparation graphique et la mise en page du livre selon les modalités prévues au devis. La couverture peut être conçue à partir d'éléments, d'univers visuels, de couleurs, d'objets ou de thèmes évoqués au cours du projet. Il en est de même pour des marque-pages personnalisés qui peuvent être inclus selon le forfait ou le devis accepté.

### **7.5 Validation éditoriale et impression**

Le fichier final du livre est transmis au client pour relecture et validation du Bon à Tirer (BAT) avant lancement de la fabrication. Cette validation marque l'accord du client sur le contenu rédactionnel, l'organisation générale du livre, les textes, les photographies, les éléments graphiques et la mise en page

globale. Après validation du BAT, seules d'éventuelles corrections mineures compatibles avec les contraintes techniques de fabrication pourront être envisagées. Toute demande de modification substantielle postérieure au BAT, notamment concernant le contenu, la structure, les photographies, la pagination, la mise en page ou l'architecture générale du livre, pourra nécessiter une reprise éditoriale ou technique faisant l'objet d'un devis complémentaire. Un exemplaire test imprimé peut être réalisé par le prestataire dans le cadre de son contrôle qualité interne préalable au tirage définitif. Cet exemplaire demeure destiné au contrôle interne du prestataire.

#### **7.6 Délais**

La durée d'un projet biographique varie selon sa nature, sa complexité, la disponibilité des parties, le rythme des entretiens, les échanges éditoriaux et les contraintes techniques de fabrication. Sauf indication différente figurant sur le devis, un projet de biographie familiale se déroule généralement sur plusieurs mois, souvent de l'ordre de cinq à six mois selon le projet et les contraintes de fabrication.

#### **7.7 Version numérique familiale**

Lorsqu'elle est prévue dans le forfait ou mentionnée sur le devis, une version numérique familiale du livre peut être remise au client pour consultation sur support numérique : téléphone, tablette, ordinateur. Cette version est destinée à un usage privé et familial.

#### **7.8 Prestations complémentaires**

Toute demande complémentaire sortant du périmètre prévu au devis : ajout important de contenu, augmentation significative du volume, recherches ou fabrication supplémentaires, demandes particulières, refonte substantielle, pourra faire l'objet d'un devis complémentaire.

#### **8-REFUS – SUSPENSION – INTERRUPTION DE PRESTATION**

MASSON ODILE EI se réserve la faculté de refuser ou suspendre ou interrompre une prestation, y compris après signature d'un devis ou versement d'un acompte, lorsqu'apparaît une demande, un contenu ou une utilisation contraire à la loi, à l'ordre public, à la déontologie professionnelle ou aux obligations légales du prestataire. Cette faculté s'applique notamment en cas de demande à caractère frauduleux, trompeur, diffamatoire, illicite ou susceptible de détourner la prestation de son objet légal ou professionnel. Dans une telle hypothèse, les travaux déjà réalisés, les diligences accomplies, le temps consacré et les frais éventuellement engagés demeurent dus.

Les sommes déjà versées pourront être conservées en tout ou partie selon l'état d'avancement du dossier et des prestations exécutées.

#### **9-RESILIATION ET LITIGES**

En cas de résiliation de la commande à l'initiative du client, celui-ci demeure redevable des travaux déjà réalisés, du temps consacré ainsi que, le cas échéant, des frais engagés dans le cadre de la prestation. En cas de difficulté, de litige, le client s'engage à contacter en priorité le prestataire afin de rechercher une solution amiable. Selon les dispositions du Code de la consommation relatives au règlement amiable des litiges, le client particulier peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève MASSON ODILE EI, après démarche préalable écrite auprès du prestataire : CM2C, 49 Rue de Ponthieu 75008 PARIS Site : [www.cm2c.net](http://www.cm2c.net)  
Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français. A défaut d'accord amiable, tout litige relatif à la formation, l'exécution, l'interprétation ou la cessation d'une prestation relèvera de la juridiction compétente conformément aux dispositions légales applicables.

